

Instructions pour la publication des abstracts

Liste des éléments obligatoires ou non par ordre d'apparition dans l'abstract

Numéro de l'abstract	Obligatoire
Titre de l'abstract	Obligatoire Jamais tout en majuscules Seules les majuscules exigées par les normes internationales sont acceptées (sigles, abréviations)
Auteur(s) de l'abstract	Obligatoire Noms et Prénoms jamais tout en majuscules Prénom (si présent) toujours avant le nom. Les formes abrégées et/ou au long seront acceptées même si ce n'est pas homogène
Rôles des auteurs de l'abstract	 Non obligatoire Ceux qui sont présents seront conservés, même s'ils ne sont donnés que pour un seul des co-auteurs Le rôle vient toujours et uniquement après le nom de l'auteur et entre parenthèses Le rôle correspond au statut professionnel de l'auteur (cardiologue, pédiatre, praticien hospitalier) en aucun cas à son titre (Pr, Dr)
Affiliation(s)	 Obligatoire Au minimum le nom de ville et de pays. Mais l'adresse postale complète est souhaitée Toujours à la ligne pour chaque affiliation Les renvois vers les affiliations ne peuvent être que des lettres en minuscules ou des chiffres en exposant.
Auteur correspondant	Obligatoire à partir de 2 auteurs et plus • Une seule et unique façon d'identifier l'auteur correspondant : l'astérisque après le nom et en note :

	 * Auteur correspondant » avec son adresse e-mail * Toutes les autres options – gras, souligné, etc. – ne sont
Adresse e-mail	pas acceptées Non obligatoire sauf pour l'auteur correspondant Toujours avoir le nom de l'auteur entre parenthèses à la suite de son adresse e-mail Toutes les adresses non identifiables – dans lesquelles le nom de l'auteur n'apparaît pas, par exemple « basma10@gmail.com » – seront systématiquement supprimées
Corps de l'abstract	 Obligatoire! Structuré avec des pseudo-intertitres (ex. : « Introduction », « Matériel et méthodes ») ou en pavé Les pseudo-intertitres sont du texte courant en italique séparé du texte qui suit par un espace et non pas par une quelconque ponctuation. Les pseudo-intertitres ne doivent jamais être tout en majuscules mais uniquement une majuscule initiale et aucun autre enrichissement que l'italique
Mots clés / Keywords	Non obligatoires Jamais tout en majuscules Seules les majuscules exigées par les normes internationales sont acceptées (sigles, abréviations) Toujours à la fin de l'abstract
Tableaux / Figures / Équations / Formules	 Ces éléments doivent obligatoirement être appelés dans le corps de l'abstract et avoir une légende – a minima « Fig. X », « Tableau X », Formule 1 Ils viennent les uns sous les autres, suivant l'ordre d'appel dans le corps de l'abstract, après les mots clés et les keywords si présents Ils doivent être à la dimension de la colonne ou pouvoir être réduit à la colonne ; si ce n'est pas le cas ils ne pourront pas être publiés dans la version imprimée mais uniquement en tant que compléments électroniques Les tableaux fournis en image ne seront pas ressaisis mais utilisés tels
Déclaration d'intérêt	Obligatoire Si non faite: lors de la mise ne forme des abstracts nous ajouterons la mention « L'auteur [Les auteurs] n'a [n'ont] pas transmis de conflits d'intérêts. ». Aucune question ne sera

	posée pour demander de déclarer, soit un conflit d'intérêts, soit l'absence de conflit d'intérêts • Le texte de la déclaration doit être enchaîné au titre « Déclaration d'intérêt » en italique et séparé de celui-ci par un espace et non pas par une quelconque ponctuation • Si sa taille est égale ou supérieure à celle de l'abstract luimême elle viendra en « complément électronique », en « Annexe A – Déclaration d'intérêt ». Si d'autres annexes sont présentes, la numérotation indiquée ci-dessous s'en trouvera décalée d'une lettre • Vient après les figures, tableaux
Annexe A – Complément électronique	Non obligatoire SAUF pour les figures et/ou les tableaux qui ne tiennent pas sur la justification de la colonne, qui ne peuvent pas être réduits et que l'auteur et/ou le rédacteur et/ou l'éditeur ne veulent pas remplacer ou supprimer Vient après la déclaration d'intérêt
Références / Pour en savoir plus	Non obligatoire • Les références sont obligatoirement numérotées et toutes appelées dans le corps de l'abstract. • Elles viennent sous les annexes si présentes. La bibliographie peut être utilisée sous la forme « Pour en savoir plus » et dans ce cas les références ne doivent jamais être numérotées et appelées dans le corps de l'abstract. « Références » et « Pour en savoir plus » peuvent cohabiter pour un même abstract. Dans ce cas « Pour en savoir plus » vient après les références
Notes	Non obligatoire Si présentes elles doivent toujours être numérotées et appelées dans le corps de l'abstract Elles viennent sous les références et le bloc « Pour en savoir plus »